

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. David POINTCHEVAL, directeur par intérim, et nomination de M. Pierre SENELLART, directeur adjoint par intérim, de l'unité mixte de recherche UMR8548 intitulée Département d'Informatique de l'Ecole Normale Supérieure (DI ENS)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR8548 intitulée « Laboratoire d'informatique de l'école normale supérieure (DI ENS) » et nommant M. Jean PONCE directeur et M. David POINTCHEVAL directeur adjoint de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Jean PONCE, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} septembre 2017.

II. Il est mis fin aux fonctions de M. David POINTCHEVAL, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} septembre 2017.

III. A compter de cette même date, M. David POINTCHEVAL, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2017.

IV. A compter de cette même date, M. Pierre SENELLART, professeur des universités à l'ENS Paris, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 août 2017

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche